



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

La cheffe de l'Unité
Départementale du Hainaut

ud-hainaut.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 26 novembre 2019

Objet : Projet de parc éolien les Moulins à Dechy, Roucourt et Cantin (59)

Information d'avis tacite

N° d'enregistrement Garance : 2019-3807

Madame,

L'autorité environnementale a été saisie pour avis le 19 juillet 2019.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia CORREZE-LENEE

Copies : Préfecture du Nord